

Adrien TAQUET au conseil d'administration de la Cnaf

Le 4 février, Adrien TAQUET, Secrétaire d'Etat chargé de la Protection de l'Enfance auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé, était invité à échanger avec les administrateurs de la Caisse nationale des Allocations familiales. Au centre de ces échanges : la protection de l'enfance, sur laquelle intervient la branche Famille dans le cadre de sa politique de soutien à la parentalité.

Adrien TAQUET était invité par la présidente du conseil d'administration de la Cnaf, Isabelle SANCERNI, pour échanger avec les administrateurs de la branche Famille sur un objectif commun : mieux accompagner les parents afin de prévenir les risques pouvant peser sur les familles, comme celui de la séparation ou des relations conflictuelles, un des axes majeurs de la Convention d'objectifs et de gestion des Caisses d'allocations familiales.

Le Secrétaire d'Etat a souligné que ses trois priorités, la lutte contre les violences envers les enfants, une meilleure orientation de l'aide sociale à l'enfance vers la prévention et son adaptation à chaque territoire, une prise en compte globale des 1 000 premiers jours de la vie, s'articulent fortement avec les missions des Caf.

A cette occasion, Isabelle SANCERNI a salué la conviction commune que la protection et le développement de l'enfant sont des priorités absolues, avec comme premier pas, le soutien aux parents et la sécurisation des familles, auquel la branche Famille s'emploie tous les jours en soutenant les parents, les crèches et les assistants maternels.



Contacts presse

Virginie Rault
01 45 65 68 84

Jackie EDI
01 45 65 68 91

presse@cnaf.fr